d'un repas auquel ils assistaient, se sont donné un rendez-vous pour le lendemain, à six heures du matin; des amis communs, chargés par eux d'être leurs témoins, ont fait de vains efforts pour arranger cette malheureuse affaire. On a eu beau leur rappeler l'amitié qui les avait long-tems unis, l'union projetée entre l'un d'eux et la sœur de l'autre; rien n'a pu empêcher ce duel. Un des deux témoins qui voyait avec peine tout ce qui se passait, a proposé aux deux jeunes gens de se placer à dix pas l'un de l'autre, et de se laisser couvrir les yeux avec deux mouchoirs, leur disant qu'il convenait de remettre au hasard les résultats d'un pareil combat. Cet arrangement ayant été accepté, le même témoin, après avoir pourvu à ce que les combattans n'y vissent pas, les a placés à la distance convenue, mais en les arrangeant de manière qu'ils se tournaient le dos. Cependant le remords était entré avec la réflexion dans l'esprit des deux jeunes gens; la raison leur était revenue au moment fatal. Le signal convenu étant donné, ils ont tiré tous les deux, mais tous les deux ont tiré derrière eux; leurs coups de pistolets, partis en même tems, les ont tous deux atteints; ils sont morts victimes des précautions que l'on avait prises pour les conserver à la vie. »

— La *Gazette médicale de Philadelphie* donne une manière nouvelle d'arrêter l'épistaxis ou saignement du nez.

Un jeune homme, dit-elle, de 19 ans, fut pris d'un saignement de nez que rien ne pouvait arrêter; vainement essaya-t-on l'application des acides minéraux, de la glace sur le cou, et tous les moyens auxquels on a recours en pareil cas; le sang ne cessait de couler, et l'affaiblissement produit par cette perte avait déjà occasionné plusieurs fois l'évanouissement, quand le docteur Brunner, qui fut appelé, souffla, par un tuyau de plume, une petite quantité de gomme en poudre dans le nez du patient, et réussit, par ce simple procédé, à arrêter immédiatement l'hémorragie.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE.

Luxembourg, le 30 décembre 1827.

Au Rédacteur du Journal de Luxembourg,

Monsieur,

L'on entend journellement des plaintes sur le transport par la diligence de Namur ici: les uns se plaignent de son excessive chéreté, d'autres de ce que les entrepreneurs, suivant leur caprice ou leur convenance, remettent au roulage les paquets qu'on est souvent très-pressé de recevoir, et nonobstant qu'ils aient été mis à la diligence aux lieux de départ, soit à Bruxelles, soit à Anvers, etc.

Cependant, personne ne s'avise d'établir une concurrence, parce qu'on craint celle des entrepreneurs actuels qui ne manqueraient pas de faire d'autant plus de sacrifices, que l'exploitation de cette route passe pour être plus lucrative, et, à dire vrai, le public n'y gagnerait pas grand'chose, puisque tôt ou tard les deux établissemens finiraient par s'entendre, en supposant que le dernier pût seulement soutenir la concurrence pendant six à douze mois, avec celui qui existe actuellement.

Pour échapper à ces deux inconvéniens, quelques personnes ont pensé à la formation d'une société anonyme, et je me rends leur interprète pour donner de la publicité à cette idée, afin qu'après avoir passé par le creuset de l'opinion publique, l'on puisse l'exécuter en connaissance de cause.

Je me bornerai pour aujourd'hui à faire connaître les bases sur lesquelles on pense pouvoir asseoir cette société, sauf à les modifier dans une prochaine réunion des personnes qui témoigneraient de l'intérêt à l'exécution de ce projet.

Le fonds social serait composé d'actions et de demi-actions.

L'entrepreneur-directeur devrait prendre la moitié desdites actions, pour garantie des soins qu'il donnerait à une entreprise où il serait le plus fort intéressé.

Les autres actions et demi-actions seraient mises à la disposition des commerçans et non commerçans, habitant le Grand-Duché.

L'on prendrait pour base des prix de transports ceux qu'on paie actuellement, sur lesquels cependant les porteurs d'actions entières jouiraient d'une remise de 20 pour cent, et ceux de demi-actions de 10 pour cent.

Les bénéfices ou les pertes seraient réparties comme suit: trois quarts à l'entrepreneur-directeur et l'autre quart aux actionnaires.

Finalement l'on joindrait au service de la diligence un roulage accéléré pour les marchandises volumineuses; il ferait le trajet en deux jours de Namur ici, et l'on proposerait une composition avantageuse aux négocians, pour qu'ils se servent de préférence de cette voie et mettent à la disposition de l'administration des marchandises qu'on leur amènerait au prix de voiture ordinaire, lorsqu'on en aurait suffisamment pour le roulage accéléré.

Voilà, M. le rédacteur, mais très en gros, les vues que j'ai entendu émettre; elles sont sujettes, sans doute, à bien des modifications, ce sera l'affaire des personnes intéressées; en attendant, je serai satisfait d'avoir appelé l'attention publique sur un objet très-important, et d'avoir provoqué un esprit d'association qui peut s'appliquer, comme cela a lieu ailleurs, à une foule d'entreprises avantageuses aux intérêts moraux et matériels de la province.

Agréez, etc. X.

Au Même.

Des Rochers de Mansfeld, le 1er janvier 1828.

Monsieur le Rédacteur,

Je vous la souhaite bonne et heureuse, M. le rédacteur, accompagnée de plusieurs autres. J'en souhaite autant à tous vos amis et connaissances, de même qu'à tous ces honnêtes lecteurs qui ont eu la complaisance de sourire parfois aux radotages d'un pauvre vieillard. Ce petit devoir rempli, je vous prie de vous couvrir et de vous asseoir. Je suis saisi de la démangeaison de parler, et si vous voulez m'accorder un instant d'attention, vous m'obligerez; je n'ai que trois mots à vous dire. Et d'abord, la reconnaissance avant tout. Comme les abords de mon petit ermitage vont s'embellir! Cette côte stérile, ces rochers nus et à pic qui attristaient l'ame et affligeaient tous autres regards que ceux des oiseaux de proie, ont été touchés de la baguette d'une vieille fée qui, peut-être, a des prétentions sur moi. Un superbe jardin anglais va décorer les abords de mon antre, un riant parterre se découvre à mes pieds, et une main bienfaisante semble, aux derniers jours de ma vie, vouloir semer des fleurs sous mes pas. C'est charmant! Serait-il vrai que pour comble de plaisir, je verrais bientôt, sous peu de jours même, réparer le chemin qui, de Clausen et du Pfaffenthal, conduit vers mon solitaire asile? Ce pauvre chemin! depuis trente ans, toutes les administrations se sont disputées à qui le réparerait, ou plutôt à qui ne le réparerait pas; mille rames de papier ont été barbouillées de noir pour soutenir ce procès dont le public payait les frais; le génie voulait endosser la charge à la ville, la ville au génie, le département à l'un et à l'autre, si bien que cette route, construite par les anciens états du pays, charge du pays dans l'origine, utile au pays tout entier comme embranchement de deux grandes routes, nécessaire au génie militaire pour les communications de la place, et dont la ville se passerait si les habitans voulaient faire un petit détour le long du cimetière et en passant immédiatement au-dessous de mon rocher pour sortir par la grande porte des ruines de l'ancien château du grand comte de Mansfeld, si bien, dis-je, que cette route est maintenant dévolue à la ville; c'est une chose démontrée par ses conséquences; manière de raisonner qui n'est pas nouvelle; seulement, elle a cela de commode qu'elle dispense de poser des antécédens et qu'elle conduit tout droit là où l'on en veut venir.

Que ne prouve-t-on pas quand on est le plus fort! Bref, ces brèches, où aucuns prétendent que le peintre Louis a trébuché pour la dernière fois, et auprès desquelles je ne passe jamais sans invoquer tous mes patrons par un triple signe de détresse, vont enfin disparaître, et c'est le budget municipal qui aura la gloire de les combler. Eh bien! mes amis, vous n'avez qu'à vous imaginer que le chemin de Mansfeld est une rue de la ville; je vous y engage même, et vous serez tout consolés dès le moment où vous n'aurez plus le moindre doute à cet égard. Alors aussi, par un acte de votre bonté accoutumée, vous ferez planter contre les abords de la rivière une belle ligne de maronniers pour tenir lieu de garde-corps; chose essentielle pour empêcher que d'autres malheurs n'arrivent en cet endroit, où un père de famille a péri il y a deux ans.

Les arbres de la place Guillaume pourraient être transplantés en partie dans ce chemin, car il est probable que tous ne seront pas employés à remplacer les tilleuls de la place d'armes qui, dit-on, vont bientôt tomber sous la hache. Cela me rappelle une certaine complainte en dialogue qu'une voix passablement rauque entonna naguères, lorsque l'on fit disparaître les deux arbres qui gênaient les évolutions de la parade, à côté du puits. Je n'aime pas les phrases et les doléances qui reposent sur des